

N/REF : 27/08/2025 10H44 C:010605 I:16972

REVEL PATRICK

V/Appel du Mercredi 27/08/2025 a 10H44

**10 RESIDENCE HAMEAU DES VIGNES
22100 QUEVERT**

IMMEUBLE : 10 VIGNES
10 RESIDENCE HAMEAU DES VIGNES
22100 QUEVERT

Rennes, le

02 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 VIGNES - MR REVEL 06 12 52 24 88

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EU AU NIVEAU DE L'EVIER

Donneur d'ordre : M. P REVEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 28/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEBOUCHAGE RÉSEAU EAU USÉE
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 28/08/25 a 17H41 M. P REVEL

REGLEMENT PAR CHEQUE AXA - 1972154 - 180€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00+Dépl. 1 a 10Kms	1	163,64
				163,64
		TOTAL H.T.		163,64
		T.V.A. a 10,00%		16,36
		TOTAL T.T.C.En EURO		180,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.